

1.—Dépenses au titre de la santé publique et du bien-être social (total, par habitant et répartition procentuelle) des trois pouvoirs publics—années terminées le 31 mars 1959-1964.

Année terminée le 31 mars	Fédérales	Provinciales	Municipales	Total
	DÉPENSES			
(millions de dollars)				
1959.....	2,084.7	627.4	109.3	2,821.3
1960.....	2,162.2	754.7	106.4	3,023.3
1961.....	2,359.9	885.7	109.0	3,354.6
1962.....	2,575.8	998.1	107.8	3,681.8
1963.....	2,682.3	1,082.7	117.3	3,882.2
1964.....	2,799.7	1,164.4 ¹	123.0 ¹	4,087.1
DÉPENSES PAR HABITANT				
	\$	\$	\$	\$
1959.....	121.53	36.57	6.37	164.47
1960.....	123.20	43.00	6.06	172.27
1961.....	131.28	49.27	6.06	186.62
1962.....	140.32	54.37	5.87	200.57
1963.....	143.57	57.95	6.28	207.79
1964.....	147.26	61.25	6.47	214.98
RÉPARTITION PROCENTUELLE				
1959.....	73.9	22.2	3.9	100.0
1960.....	71.5	25.0	3.5	100.0
1961.....	70.4	26.4	3.2	100.0
1962.....	70.0	27.1	2.9	100.0
1963.....	69.1	27.9	3.0	100.0
1964.....	68.5	28.5	3.0	100.0

¹ Chiffre estimatif.

Section 2.—Dépenses en soins de santé personnels

Aux fins de la présente section, les dépenses pour services de santé personnels comprennent les sommes dépensées par les hôpitaux et les sommes reçues par les médecins, les dentistes, les pharmaciens pour des ordonnances, ainsi que par les membres d'autres professions para-médicales qui donnent des soins de santé et des traitements directement aux particuliers. On ne tient pas compte des dépenses au titre de la santé publique, ni des dépenses en immobilisations, soit publiques, soit privées, affectées à la construction ou à l'agrandissement d'hôpitaux et autres institutions de santé. N'entrent pas en ligne de compte non plus les frais d'administration de programmes de santé publique et d'autres services techniques, ni les frais d'administration des régimes facultatifs d'assurance-santé à but lucratif ou non. Par contre, les dépenses des trois échelons de gouvernement pour le compte des particuliers sont comprises.

En 1963, les soins de santé personnels ont coûté aux Canadiens environ 1,993 millions, soit près de 2.5 fois de plus que les 804 millions dépensés en 1954. La moyenne du taux d'accroissement a été de 10.6 p. 100 durant la période, ayant varié de 8.2 p. 100 en 1955 à 13.6 p. 100 en 1956. La dépense par habitant, qui était de \$52.59 en 1954, a atteint \$97.40 en 1962 et environ \$105.47 en 1963. L'accroissement de la population durant cette période a été de 23.6 p. 100.

La proportion du produit national brut représentée par les dépenses en soins de santé personnels a varié de 3.2 p. 100 en 1954 à 4.6 p. 100 en 1963. En d'autres termes, un dollar sur 22 de la production au Canada en 1963 a été dépensé pour l'achat d'articles et de services de santé personnels, comparativement à un dollar sur 31 dix ans auparavant.

Les paiements aux physiciens et chirurgiens représentent environ 23 p. 100 de toutes les dépenses en soins de santé personnels; en 1963, ils se sont chiffrés par 456 millions de dollars.